



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°05

Réunion électronique du 25 / 09 / 2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Excusée :

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.





Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée d'accueil du samedi 30/09/2023

Les clubs participants, à raison d'une voire 2 équipes maximum, sont convoqués par la commission à partir des engagements effectués. Lors de cette journée on présentera la mise en place et le déroulement d'un plateau type à reproduire tout au long de la saison.

Voir tableau des convocations dans l'onglet rentrée du foot.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Merci à tous les participants des journées d'accueil.

Merci au club support pour leur accueil, la mise à disposition de leurs terrains, vestiaires et bénévoles.

Nous pouvons commencer la saison sur de bonnes bases.

A ce jour 313 équipes engagées.

Les calendriers sont en ligne sur le site du District.

1^{er} plateau le samedi 14 octobre à 13h30.





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

CALENDRIERS :

Les calendriers sont en ligne sur le site internet du District.

Afin de garantir une stabilité des organisations des plateaux U11 affichées en ce début de saison, les demandes de clubs intervenues au-delà de la date des engagements (09/09/2023), feront l'objet d'un traitement pour intégration au calendrier à compter des plateaux du 11/11/2023.

Dès maintenant la Commission des Jeunes enregistre les demandes d'engagements supplémentaires ou modifications souhaitées, et traitera d'une manière globale ces desideratas des clubs. (Date limite des demandes : 15 Octobre 2023).

Prochains plateaux : Samedi 30/09/23

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

RAPPEL :

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Brassage Feuille de Match.pdf](#)

et à nous retourner avant le lundi midi par mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.

La FMI est mise en place pour la D1 et la D2, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès.

U15

Responsables : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87 & Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Utilisation FMI : Nous rappelons que l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée revêt un caractère obligatoire. Aussi nous invitons les clubs à vérifier que chacune des équipes en présence possède un utilisateur FMI associé.

IMPORTANT MODIFICATION DATE/HORAIRE : Les clubs sollicités pour des demandes de changement de date ou horaires de rencontres doivent impérativement renseigner leur position (accord ou refus) au plus tard 13 jours avant la date initiale de la rencontre.





U15 Brassage :

Pour donner suite aux nouveaux engagements les clubs sont priés de prendre en compte les modifications suivantes :

Poule G : FC EYRIEUX EMBROYE 3 remplace l'exempt.

Coupes :

Le tirage des coupes U15 JP QUINTIN (D1 et D2), et Gilbert PESTRE (Brassage) est en ligne.

Coupe QUINTIN : La feuille de match de la rencontre AS SUD ARDECHE 2 - US VAL DAY 1 est transmise à la Commission des Règlements.

Coupe Gilbert PESTRE : Compte tenu du nombre d'équipes engagées en évolution avec les nouvelles inscriptions un tour de cadrage sera programmé le 03/12/23 et un tour supplémentaire est calé le 28/01/2024.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Coupe GAMBARDELLA : Le tirage du 3ème tour est en ligne. Félicitations à nos équipes encore en lice. Les équipes de district toujours qualifiées voient leurs rencontres programmées le 07 octobre reportées. Pour la catégorie U17 au 04 novembre 2023.

Coupe Vivier BOUDRIER : Le tirage du 2^{ème} tour est en ligne.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Coupe GAMBARDELLA (Ouvverte aux U18, U17 et U16 (art73.1)): Le tirage du 3ème tour est en ligne. Félicitations à nos équipes encore en lice. Les équipes de district toujours qualifiées voient leurs rencontres programmées le 07 octobre reportées. Pour la catégorie U20 au 16 décembre 2023.

